



## Appel de l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Pour les carrières et les rémunérations et face aux attaques d'E. Macron, les organisations syndicales de l'ESR appellent à une journée de mobilisation et de grève le 19 mars**

Les organisations syndicales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche signataires condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Elles demandent l'ouverture sans délai de négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice et en l'indexant sur l'inflation, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics. Les enjeux de carrières, la concurrence dans la recherche, la charge de travail, le manque de personnel, la précarité des statuts, l'absence de perspectives pour les doctotant-es et post doctorant-es, etc., dégradent les conditions de travail, d'études et la santé des étudiant-es et des personnels de l'ESR dont nos employeurs ont la responsabilité.

Les attaques contre le service public de l'ESR se multiplient :

- soutien affirmé au développement des formations privées et sous-financement des établissements de l'ESR public, **encore accentué par la décision du gouvernement de diminuer de 10 Mds d'€ les dépenses de l'État, dont près de 1 Mds d'€ prélevés sur l'enseignement supérieur et la recherche !**
- libertés académiques bafouées ;
- mise en cause du temps de travail et des droits à congés ;
- sélection (tri social) des étudiant-es à l'entrée des cycles L (Parcoursup) et M (MonMaster) ;
- explosion de la précarité étudiante (selon l'OVE, en 2020, 40% des étudiant-es ont exercé une activité rémunérée pendant l'année universitaire) ;
- application de frais différenciés pour les étudiant-es hors UE et dégradation des droits des étudiant-es étranger-es par la loi immigration votée en décembre ;
- dégradation croissante d'une grande partie des bâtiments d'enseignement et de recherche, en nombre insuffisant et devenant insalubres ;
- gels de postes, campagnes d'emplois minimalistes et recours systématique aux vacataires, sous-payés et le plus souvent non mensualisés.

Avec « l'acte II de l'autonomie » annoncé, ce sont en plus :

- des attaques qui se profilent contre les statuts de tous les personnels, avec en particulier la remise en cause du statut de chercheur·e à temps plein et le retour de la modulation des services des enseignant·es-chercheur·es ;
- la menace d'une transformation des organismes de recherche en agence de programmes qui présage d'un transfert des personnels aux universités ;
- des gestions d'UMR transférées aux administrations des universités ;
- une gestion territorialisée de la recherche et de ses personnels.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé, comme les deux autres Présidents avant lui, la mise en perspective d'une loi pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ». Dans les universités, les méfaits de telles politiques, notamment à travers la mise en place du RIFSEEP et des dispositifs de la LPR (RIPEC, chaires de professeur junior, etc.) sont déjà visibles : mise en concurrence, clientélisme, accroissement des inégalités et injustices, notamment vis à vis des femmes.

Les agent·es ne sont pas dans l'attente d'une reconnaissance de leur supposé « mérite » mais de la reconnaissance de leur travail par une revalorisation immédiate de leurs rémunérations et de perspectives pour leurs carrières et leurs retraites.

Pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des étudiant·es et personnels de la fonction publique et dire NON à une année blanche en termes de traitement, **les organisations syndicales signataires appellent les personnels de l'ESR et les étudiant·es à se mobiliser par tous les moyens, y compris la grève, le mardi 19 mars 2024, et à organiser des assemblées générales, ce jour-là notamment, pour envisager les suites à donner pour contrer les attaques contre l'ESR.**

*Signataires : SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNETAP-FSU, ANCMSP, Union étudiante, UNEF, A&I UNSA, UNSA ITRF bio, FO ESR, Sud Éducation, Sud Recherche, FERC sup CGT, CGT INRAE, SNTRS CGT, FSE*